



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M BRAVO JEAN-FRANCOIS MAURICE
OU MME BRAVO MERY JOSEFINA
1528E RTE DE FLASSAN
84570 MORMOIRON

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 12 06 072 353 444

Déclarant 2 (C) : 30 27 508 640 226

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 477

Référence de l'avis : 18 84 A098789 15

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

1528E RTE DE FLASSAN

84570 MORMOIRON

Numéro FIP : 840 32 43 2351767789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 10/07/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Montant restitué 36,00 €

À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :**
 - **Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368***
 - DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.**
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CARPENTRAS - S.A.I.D. GESTION
219 AVE DU COMTAT VENAISSIN - BP270 84208 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04 90 63 83 17

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 03/08/2018

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M		1							2.5

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

				Total
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Base de la régularisation du prélevement libératoire déclarée.....	477	Retenue	477	
Revenu brut global				0
Revenu imposable				0
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
Impôt total avant crédits d'impôt			0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Trop versé prélevement libératoire.....			36	- 36
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 36
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....				36
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				477
Informations indiquées pour mémoire				
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires.....				477
INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019				
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 16/07/2018				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

>>> Suite de votre avis

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%

OU

Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr jusqu'au 15/09/2018 (inclus)

Ces taux individualisés seront alors les suivants :

Taux individualisé pour le déclarant 1

0,00%

Taux individualisé pour le déclarant 2

0,00%

Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer